

**POUR LA POLLINISATION EN 2018**

**DEMANDE D'IMPORTATION D'ABEILLES DOMESTIQUES AU NOUVEAU-BRUNSWICK POUR LA POLLINISATION EN 2018**

**REMARQUE : L'importateur (producteur de bleuets) doit remplir un formulaire pour chaque apiculteur fournissant des abeilles. VEUILLEZ REMPLIR LE FORMULAIRE EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE.**

**En tant que destinataire prévu des abeilles importées au Nouveau-Brunswick, je soussigné / je soussignée :**  
 Nom en caractères d'imprimerie :

Nom de l'entreprise :			Courriel :
Adresse :			Comté :
Code postal :	N° de téléphone :	Téléphone (cellulaire) :	Télécopieur :
Signature :			Date : (JJ / MM / AAAA) :    /    /

**La présente demande l'autorisation d'importer des abeilles domestiques provenant de l'apiculteur hors province inscrit ci-dessous.**

**(Utiliser un formulaire par apiculteur.)**

- Liste des destinations (p. ex. bleuetières) des abeilles domestiques importées.
- Remplir une rangée pour chaque destination (p. ex. bleuetière ou NID ou description de l'emplacement de la bleuetière). (NID = numéro d'identification de parcelle).
- Ajouter la latitude et la longitude (coordonnées GPS) si elles sont connues.

**Exemple**

<b>Nom de l'apiculteur :</b> Jean Untel	<b>Téléphone (cellulaire) :</b> 123-456-7890	<b>Télécopieur :</b> 345-678-9012
<b>Entreprise :</b> ABC Pollination	<b>Téléphone (autre) :</b> 234-567-8901	<b>Courriel :</b> <a href="mailto:ABCPollination@email.com">ABCPollination@email.com</a>
<b>N° d'enregistrement :</b> XY-123		
<b>Nombre de colonies :</b> 140	<b>Destination au N.-B. :</b> Adresse de la bleuetière et NID <b>Divers exemples :</b> NID – 02445201 ou GPS : 77.04980,- 65.471565 ou 000, Route 11, bleuetière derrière la maison	<b>Comté du N.-B :</b> Gloucester

**Tourner la page**

**SECTION À REMPLIR (UTILISER UNE RANGÉE PAR DESTINATION.)**

L'importateur (producteur de bleuets) doit remplir un formulaire pour chaque apiculteur exportant des colonies au Nouveau-Brunswick.

Nom de l'apiculteur :		Entreprise :	
Numéro d'inscription :		Courriel :	
Téléphone (cellulaire) :		Téléphone (autre) :	Télécopieur :
Nombre de colonies :		Destination au N.-B. :	Comté du N.-B. :
Nombre de colonies :		Destination au N.-B. :	Comté du N.-B. :
Nombre de colonies :		Destination au N.-B. :	Comté du N.-B. :
Nombre de colonies :		Destination au N.-B. :	Comté du N.-B. :
Nombre de colonies :		Destination au N.-B. :	Comté du N.-B. :

En remplissant et en signant le présent formulaire, l'importateur consent à ce que les renseignements soient transmis à l'apiculteur provincial et à l'apiculteur de la province exportatrice.

**À NOTER : les colonies importées au N.-B. doivent porter une étiquette mentionnant le nom de l'apiculteur ou le numéro d'inscription de l'apiculteur et le numéro de rucher de la province d'origine.**

**Personne-ressource :** Chris Maund, [chris.maund@qnb.ca](mailto:chris.maund@qnb.ca) Téléphone : 506-453-3477. Télécopieur : 506-453-7978  
Apiculteur provincial, ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches du Nouveau-Brunswick, Complexe Hugh John Flemming, 1350, rue Regent, C. P. 6000, Fredericton, NB, E3B 5H1

Annexer des pages supplémentaires au besoin.